

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
13 juin 2023

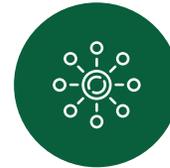
GROUPE SETEC : qui sommes-nous ?



1957

DATE DE CREATION

INGENIERIE
MULTIDISCIPLINAIRE



40 sociétés

En France et à l'international



430 M€

CHIFFRE D'AFFAIRE EN
2022 (E)

DES BUREAUX DANS
PLUS DE 25 PAYS



Indépendant

100% DU GROUPE EST DETENU PAR SES
INGENIEURS



3550

COLLABORATEURS A
TRAVERS LE MONDE

2 800 EN FRANCE
750 A L'INTERNATIONALE



29%

ACTIVITE INTERNATIONALE



AU MOINS **9** FOIS RÉCOMPENSÉS PAR DES PRIX
INTERNATIONAUX

GROUPE SETEC : qui sommes-nous ?

Lignes à Grande Vitesse

TGV Rhine Rhône, France



Métros

Métro du Grand Paris



Ponts

Viaduc de Millau Viaduc, France



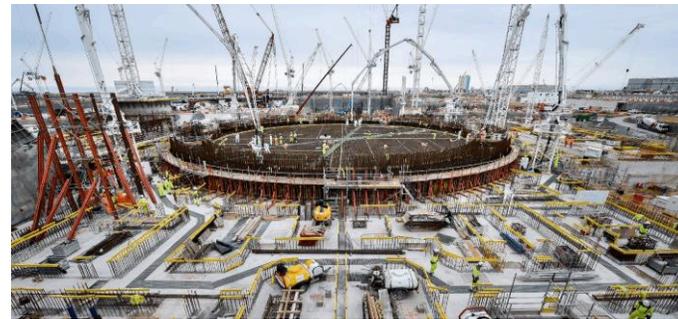
Gestion et valorisation des déchets

Centre de tri de Montpellier et son agglomération, France



Centrales Nucléaires

Hinkley Point C, Royaume Uni



Ingénierie de l'Eau

Logiciel Hydra : Gestion des ressources, prévention, qualité de l'eau, prévisions et protection contre les



SETEC BÂTIMENT : qui sommes-nous ?



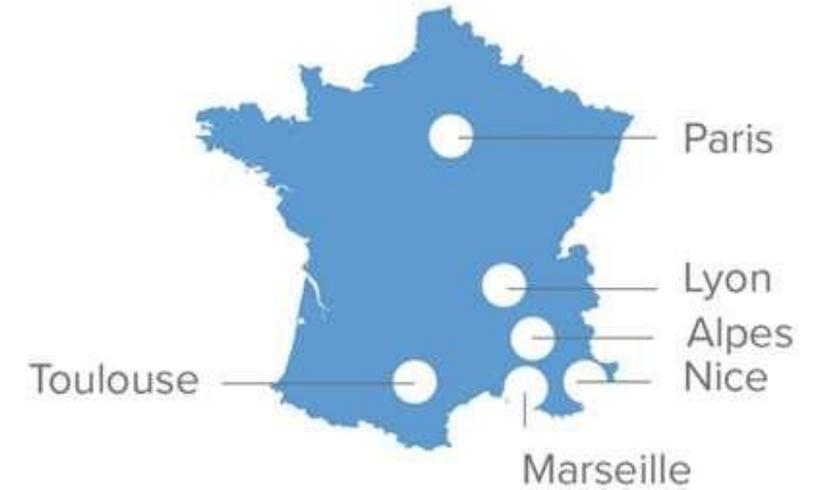
L'INGENIERIE DE
REFERENCE DU BATIMENT

Depuis **1967**



+ 2 FILIALES

REGIONALES ET DE SPECIALITE



230

COLLABORATEURS



INGÉNIERIE
PLURIDISCIPLINAIRE

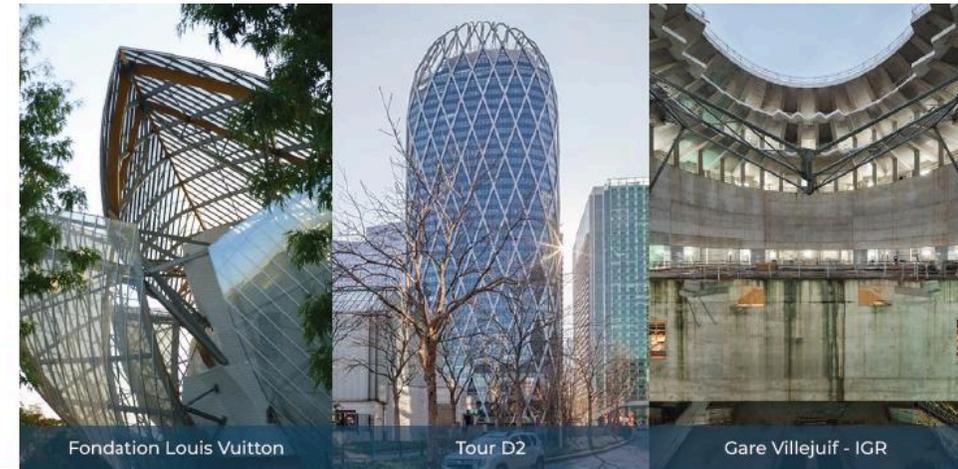


Ingénierie partenaire
des projets **complexes**
et **ambitieux**



43 M€

CA EN 2022



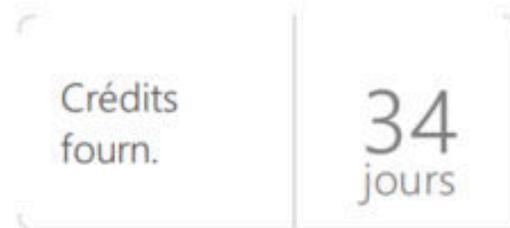
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
- Affectation du résultat
- Lecture du rapport du Commissaire Aux Comptes
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées
- Rapport de gestion sur la situation morale et financière de l'association
- Approbation du rapport de gestion
- Quitus au Président et au Trésorier
- Fixation de la cotisation des membres pour l'exercice 2024
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités
- Présentation des résultats de l'élection des administrateurs
- Questions diverses



RAPPORT DE GESTION



LA SBA EN QUELQUES CHIFFRES



PRODUITS D'EXPLOITATION

	2022	2021	2022	2021
Cotisations des membres	654 950 €	742 316 €	92,6%	96,7%
Subventions	- €	4 500 €	0,0%	0,6%
Prestations et activités annexes	43 546 €	12 742 €	6,2%	1,7%
Redevances	7 743 €	6 601 €	1,1%	0,9%
Transfert de charges sur salaires	1 203 €	1 764 €	0,2%	0,2%
Autres produits de gestion courante	13 €	8 €	0,0%	0,0%
TOTAL DES PRODUITS	707 455 €	767 931 €		

CHARGES D'EXPLOITATION

	2022	2021
Fournitures, consommables	239 €	214 €
Locations, charges locatives	36 907 €	33 582 €
Entretien, Réparations	4 469 €	4 243 €
Assurances	1 092 €	1 005 €
Intermédiaires et honoraires	174 208 €	437 177 €
Informations et communications	32 244 €	60 636 €
Transports, déplacements, réceptions,	17 539 €	24 764 €
Frais postaux, Télécom	1 578 €	825 €
Frais bancaires	858 €	598 €
Autres services extérieurs	19 379 €	12 559 €
Sous total charges externes	288 513 €	575 603 €
Salaires bruts	222 959 €	110 166 €
Charges sociales	81 874 €	38 330 €
<i>Taux de charges sociales</i>	<i>36,72%</i>	<i>34,79%</i>
Autres charges de personnel	378 €	180 €
Sous total Charges de personnel	305 211 €	148 676 €
Dotation aux amortissements	1 808 €	789 €
Autres charges d'exploitation	6 552 €	7 922 €
Impôts et taxes	1 976 €	2 141 €
TOTAL Charges d'Exploitation	604 060 €	735 131 €

FOCUS SUR LES HONORAIRES

Intermédiaires et honoraires	2022	2021
<i>dt Communication</i>	13 880 €	70 832 €
<i>dt Social media</i>	7 590 €	16 568 €
<i>dt Relations Presse</i>	41 851 €	42 000 €
<i>dt captation Video</i>	6 840 €	0 €
<i>dt Prestations DYMB</i>	0 €	48 000 €
<i>dt Prestations BBC Concept</i>	30 000 €	60 000 €
<i>dt Prestations Smart now</i>	32 000 €	60 000 €
<i>dt prestations HPDC</i>	0 €	35 000 €
<i>dt prestations developpement Intl</i>	600 €	46 341 €
<i>dt prestations Animation SBA Academy</i>	6 894 €	17 694 €
<i>dt Prestations CAC</i>	6 649 €	4 200 €
<i>dt Prestations Juridique Dépôt Marque</i>	0 €	3 622 €
<i>dt Prestations Juridiques + Intl</i>	583 €	1 070 €
<i>dt Prestations diverses</i>	19 821 €	31 851 €
<i>dt Prestations Refacturés (BIM4V)</i>	7 500 €	0 €
Total	174 208 €	437 177 €

FOCUS SUR LES CHARGES LOCATIVES ET CHARGE DE PERSONNEL

Locations, charges locatives	36 907 €	33 582 €
<i>dt Loyer Paris</i>	18 111 €	10 008 €
<i>dt Loyer Lyon</i>	13 810 €	14 268 €
<i>dt Locations diverses</i>	4 987 €	9 307 €

Salaires bruts	222 959 €	110 166 €
Charges sociales	81 874 €	38 330 €
<i>Taux de charges sociales</i>	36,72%	34,79%
Autres charges de personnel	378 €	180 €
Sous total Charges de personnel	305 211 €	148 676 €

COMPTE DE RÉSULTATS

	2022	2021
Ressources associatives	654 950 €	742 316 €
Subventions d'exploitation	0 €	4 500 €
Ventes + Production de l'exercice	43 546 €	12 742 €
Transferts de charges	1 203 €	1 764 €
Reprises sur provisions	0 €	0 €
Autres produits d'exploitation	7 756 €	6 609 €
Total des produits d'exploitation	707 455 €	767 931 €
Achats et charges externes	288 513 €	575 603 €
Rémunération du personnel	222 959 €	110 166 €
Charges sociales	82 252 €	38 510 €
Impôts et taxes	1 976 €	2 141 €
Dotations aux amortissements	1 808 €	789 €
Autres charges d'exploitation	6 552 €	7 922 €
Total des charges d'exploitation	604 060 €	735 131 €
Résultat courant avant impot	103 395 €	32 800 €
Impôts sur les sociétés	21 599 €	4 245 €
Résultat de l'exercice	81 796 €	28 555 €

	2022	2021
Fond de roulement	294 853 €	218 903 €
Excédent/BFR	22 217 €	-48 673 €
Solde de trésorerie au 31/12	272 636 €	267 576 €

Crédits clients	298 jours	159 jours
Crédits fournisseurs	34 jours	36 jours

BUDGET 2023

CHARGES 2023	BUDGET 2023	Ratio budget
Masse salariale permanents / stagiaires	306 605	50%
Prestataires	45 925	7%
Autres charges	81 902	13%
Marketing / Communication	126 950	21%
Evénements , salons , ...	53 000	9%
TOTAL CHARGES	614 382 €	100%

Réalisé au 30/04/2023	
97 795	32%
5 108	11%
15 732	19%
44 179	35%
10 423	20%
173 237 €	28%

RECETTES 2023	BUDGET 2023	Ratio budget
Adhésions	565 690	92%
SBAacademy	18 000	3%
Comissions certificateurs	7 000	1%
Refacturations diverses	23 692	3%
TOTAL RECETTES	614 382 €	100%

Réalisé au 09/06/2023	
478 000	84%
-	0%
-	0%
-	0%
478 000 €	78%

Trésorerie au 12/06/2023

584 915 €



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT





VOTES



- Approbation du rapport de gestion sur la situation morale et financière
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
- Quitus au Président et au Trésorier
- Affectation du résultat
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées
- Fixation de la cotisation des membres pour l'exercice 2024
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités



Il est proposé à l'Assemblée Générale d'adopter le rapport de gestion sur la situation morale et financière de l'association présenté par Sébastien MEUNIER, Président de l'association



Il est proposé à l'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes de l'exercice écoulé par le Président et le Trésorier, de les approuver

Il est proposé à l'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes de l'exercice écoulé, d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice clos le 31/12/2022 comme suit :

**81 796,17 euros au poste « autres réserves »
qui s'élève ainsi à la somme de 306 410,77 euros.**

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est proposé à l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions régies par l'article L612-5 du code de commerce, d'approuver la convention suivante :

- La Société BBC CONCEPT a facturé à l'association SMART BUILDING ALLIANCE FOR SMART CITIES, au titre de l'exercice 2022, des frais relatifs au contrat de coopération conclu entre les deux personnes morales pour un montant total de 30 000 euros hors taxes.
- La Société LA MAISON COMMUNICANTE a facturé à l'association SMART BUILDING ALLIANCE FOR SMART CITIES, au titre de l'exercice 2022, des honoraires de formation et des frais de déplacements pour un montant total de 2 769,14 euros hors taxes.



FIXATION DES COTISATIONS NATIONALES POUR L'EXERCICE 2024

(1/2)

Membre d'honneur	6 500€ HT
Grand compte	5 000€ HT
ETI (250 à 499 salariés)	4 200€ HT
PME (50 à 249 salariés)	3 150€ HT
TPE (10 à 49 salariés)	1 580€ HT
Micro entreprise 6 à 9	1 050€ HT
Micro entreprise 1 à 5	600€ HT



FIXATION DES COTISATIONS NATIONALES POUR L'EXERCICE 2024

(2/2)

Établissement public et collectivité	1 580€ HT
Syndicat et organisation professionnelle	1 210€ HT
Association loi 1901	630€ HT
Pôle, cluster, consortium	630€ HT
Membre associé	0€ HT



FIXATION DES COTISATIONS RÉGIONALES POUR L'EXERCICE 2024

PME (50 à 249 salariés) 1 050€ HT

TPE (10 à 49 salariés) 530€ HT

Micro entreprise 6 à 9 370€ HT

Micro entreprise 1 à 5 210€ HT

**Établissement public
et collectivité** 1 580€ HT



POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

Il est proposé à l'Assemblée Générale de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.





RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS



PROCÈS-VERBAL D'ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



ASSOCIATION SMART BUILDING ALLIANCE FOR SMART CITIES
21 Chemin des Esses 69370 ST DIDIER AU MONT D'OR
Association publiée au Journal Officiel

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE PAR CORRESPONDANCE

L'an deux mille vingt-trois,
le 12 juin,
à Lyon

Les membres de l'association ont voté par correspondance du 5 au 11 juin 2023, sur convocation du Président en date du 12 mai 2023, conformément aux statuts.

Les votes par correspondance permettent de constater que les membres ayant voté possèdent 90 voix pour un quorum de 72 voix (365 membres – 80 membres non à jour de cotisations /4).

L'assemblée, réunissant le quorum requis, a valablement délibéré.

L'assemblée générale a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Election du Conseil d'administration.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à terme du mandat des administrateurs. En conséquence, elle décide d'élire, au sein du collège des entreprises de 1 à 9 salariés en qualité de nouveaux

- Thierry CHAMBON – *ENERGISME*
- François-Xavier JEULAND – *NT CONSEIL*
- Philippe METZENTHIN – *PM*
- Michel ROQUEPLAN – *INNESSENS SCGI*
- Christian ROZIER – *URBAN PRACTICES*

Les administrateurs ainsi nommés sont élus pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à terme du mandat des administrateurs. En conséquence, elle décide d'élire, au sein du collège des entreprises de 10 à 49 salariés en qualité de nouveaux



administrateurs, les membres suivants :

- Jean-Luc BAUDOUIN – *ADEUNIS*
- Pierre-Nicolas CLERE – *CONNECTING TECHNOLOGY*
- Julien HEINTZ – *ASCAUDIT*
- Patrick NOSENT – *CERTIVEA*
- Maxime VALENTIN – *SPL LYON CONFLUENCE*

Les administrateurs ainsi nommés sont élus pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à terme du mandat des administrateurs. En conséquence, elle décide d'élire, au sein du collège des entreprises de 50 à 249 salariés en qualité de nouveaux administrateurs, les membres suivants :

- Philippe BONDUELLE – *DECELECT*
- Jérôme MAYET – *SETEC*
- Didier POIRAUD – *STID*
- Paul RAAD – *WIT*

Les administrateurs ainsi nommés sont élus pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à terme du mandat des administrateurs. En conséquence, elle décide d'élire, au sein du collège des entreprises de 250 à 4 999 salariés en qualité de nouveaux administrateurs, les membres suivants :

- Bertrand CHARLET – *SIGNIFY*
- Alexis DAMIA – *SOMFY*
- Xavier DAVY – *EGIS*
- Julien NEUSCHWANDER – *REXEL*

Les administrateurs ainsi nommés sont élus pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à terme du mandat des administrateurs. En conséquence, elle décide d'élire, au sein du collège des entreprises Grands groupes en qualité de nouveaux administrateurs, les membres suivants :

- Jean-Jacques BUCHER – *SPIE*
- Jérôme COUTON – *HSBC*
- Benjamin FICQUET – *ICADE*
- Richard MALLE – *BNP*
- Blaise SOLA – *ARTELIA*



Les administrateurs ainsi nommés sont élus pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à terme du mandat des administrateurs. En conséquence, elle décide d'élire, au sein du collège des entreprises membres d'honneur en qualité de nouveaux administrateurs, les membres suivants :

- Emmanuel BALLANDRAS – *LEGRAND*
- Laurent BERNARD – *BARBANEL*
- David DESABLENCE – *VINCI ENERGIES*
- Olivier GRESLE – *ENGIE SOLUTIONS*
- Benoit GRIGAUT – *EQUANS*
- Jacques GUIGUI – *CBRE*
- Laura MARTI – *BOUYGUES ENERGIES SERVICES*
- Isabelle MATHE – *ORANGE*
- Sébastien MEUNIER – *ABB*
- Olivier PETIT – *INGEROP*

Les administrateurs ainsi nommés sont élus pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'arrivée à terme du mandat des administrateurs. En conséquence, elle décide d'élire, au sein du collège des collectivités, associations, pôles en qualité de nouveaux administrateurs, les membres suivants :

- Delphine EYRAUD – *GIMELEC*
- François LOCH – *AFFA*
- Anne-Sophie PERRISSIN – *IGNES*
- Estelle REVEILLARD – *HQE*
- Philippe RIFLAUX – *FFIE*

Les administrateurs ainsi nommés sont élus pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le Président
Sébastien Meunier

Le Secrétaire Général
Olivier Gresle



40 POSTES D'ADMINISTRATEURS À POURVOIR SUR 7 COLLÈGES

Membres de la SBA	■ ■ ■ ■	365
Membres à jour de cotisation	■ ■ ■ ■	285
Votants	■ ■ ■ ■	91
Votants à jour de cotisation	■ ■ ■ ■	90
Quorum	■ ■ ■ ■	72
<i>(25% des membres à jour de cotisation)</i>		

Collège	Candidats	Postes	Votes
1 à 9 salariés	6	5	22
10 à 49 salariés	5	5	8
50 à 249 salariés	4	5	7
250 à 4999 salariés	4	5	6
Grands groupes	7	5	7
Membres d'Honneur	13	10	18
Collectivités , Ops, Asso.	6	5	22
TOTAL	45	40	90

NOTRE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION (1/4)

Collège 1 à 9

- ✓ Thierry CHAMBON – ENERGISME
- ✓ François-Xavier JEULAND – NT CONSEIL
- ✓ Philippe METZENTHIN – PM
- ✓ Michel ROQUEPLAN – INNESSENS SCGI
- ✓ Christian ROZIER – URBAN PRACTICES

Collège 10 à 49

- ✓ Jean-Luc BAUDOUIIN - ADEUNIS
- ✓ Pierre-Nicolas CLERE - CONNECTING TECHNOLOGY
- ✓ Julien HEINTZ - ASCAUDIT ÉNERGIE ET FLUIDE
- ✓ Patrick NOSSENT - CERTIVEA
- ✓ Maxime VALENTIN - SPL CONFLUENCE

Collège 50 à 249

- ✓ Philippe BONDUELLE - DECELECT
- ✓ Jérôme MAYET - SETEC
- ✓ Didier POIRAUD - STID
- ✓ Paul RAAD - WIT

Collège 250 à 4999

- ✓ Bertrand CHARLET - SIGNIFY
- ✓ Alexis DAMIA - SOMFY
- ✓ Xavier DAVY - EGIS
- ✓ Julien NEUSCHWANDER - REXEL

Collège Grands Groupes

- ✓ Jean-Jacques BUCHER – SPIE
- ✓ Jérôme COUTON – HSBC
- ✓ Benjamin FICQUET – ICADE
- ✓ Richard MALLE – BNP PARIBAS REAL ESTATE
- ✓ Blaise SOLA – ARTELIA

Collège Membres d'Honneur

- ✓ Emmanuel BALLANDRAS - LEGRAND
- ✓ Laurent BERNARD - BARBANEL
- ✓ David DESABLENCE – VINCI ENERGIES
- ✓ Olivier GRESLE – ENGIE SOLUTIONS
- ✓ Benoit GRIGAUT – EQUANS
- ✓ Jacques GUIGUI – CBRE
- ✓ Laura MARTI – BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES
- ✓ Isabelle MATHE - ORANGE
- ✓ Sébastien MEUNIER - ABB
- ✓ Olivier PETIT – INGEROP

Collège Collectivités, OPs, Associations

- ✓ Delphine EYRAUD - GIMELEC
- ✓ François LOCH - AFPA
- ✓ Anne-Sophie PERRISSIN-FABERT - IGNES
- ✓ Estelle REVEILLARD - HQE
- ✓ Philippe RIFAUX - FFIE

RÉUNION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs élus se réuniront ce jour à 17h. Conformément à l'article 12 des statuts de l'association « ***Le Conseil d'Administration élit, parmi ses administrateurs, un Bureau dont l'effectif ne sera en aucun cas supérieur à la moitié du nombre d'administrateurs. Ce bureau sera au moins composé d'un président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un secrétaire général adjoint et d'un trésorier. Les membres du Bureau sont élus pour une durée de trois ans et sont rééligibles.*** »

- Président
- 1^{er} Vice-président, Smart Building
- 2^{ème} Vice-président, Smart Home
- 3^{ème} Vice-président, Smart City
- Secrétaire général
- Secrétaire général adjoint
- Trésorier



Merçi!

Nous suivre... ou nous rejoindre ?



contact@smartbuildingsalliance.org



0820 712 720

